



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 70271

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés d'insertion des élèves handicapés. Les équipes éducatives des groupes scolaires concernés par la prise en charge d'enfants handicapés n'ont comme formation que leur seule bonne volonté dont il convient d'ailleurs de les féliciter. Cependant, cette situation apparaît quelque peu précaire et mériterait un investissement plus important de l'éducation nationale en terme de formation. L'accueil d'enfants en difficultés, dont le handicap est variable, ne s'improvise pas et la formation des maîtres est indispensable. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre et dans quels délais, afin de favoriser la sensibilisation et la formation des futurs enseignants à ces élèves handicapés, afin de faciliter leur intégration dans la vie scolaire du primaire et du secondaire.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70271

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7006